

COMMUNE DE ST BAUILLE DE LA TOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 2020

1 – APPEL NOMINATIF DES CONSEILLERS

Christophe BEAUD – Lydie BERGER BY - Martial BONNAVENT - Yvette DEPIERRE - Madeleine GENOT – Bernard LIONNET - Jennifer MOLY – Laurent MURILLON - Laurent RHONE – Denis THOLLON – Mayet Valérie

Absents excusés : Julien MALLAND – Frédéric ROSTAING

Secrétaire de séance : Madeleine GENOT

Début de la séance à 19h35

2 – VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 20 JANVIER 2020

Voté à l'unanimité

3 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Excédent de clôture : 317 758.03€

Excédent de clôture : 42 291.56€

Chiffres budget 2019

Fonctionnement : excédent 118 471.26€

Investissement : excédent 286 064.67€

Monsieur le Maire ne participe pas au vote et sort de la salle du conseil.

Voté à l'unanimité

4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Il reflète le compte administratif 2019

Voté à l'unanimité

5- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION

Un nouveau contrat ambition région voit le jour. Monsieur le maire demande au conseil municipal l'autorisation de monter un dossier permettant d'obtenir une subvention de la Région pour la salle de motricité.

Voté à l'unanimité

6 - AUTORISATION DROIT DE PASSAGE

Un habitant a sollicité la commune pour la mise en place d'un droit de passage sur un parcelle communale cadastrée E150 au profit de sa parcelle cadastrée AC369. Ce passage est existant et utilisé quotidiennement par l'intéressé, mais n'a jamais été enregistré en tant que tel. C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal d'officialiser ce droit de passage afin de régulariser la situation.

Le conseil se donne un temps de réflexion avant décision

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15